

Question écrite de M. Pierre Maudet, du 16 janvier 2002: «Promotion de la Ville de Genève auprès des fédérations sportives internationales».

De nombreuses fédérations sportives internationales ont leur siège sur les rives du lac Léman, sans doute en raison du paysage magnifique, probablement eu égard à la concentration de celles-ci en un espace géographique confiné, certainement grâce à la présence d'organisations faïtières importantes telles que le Comité international olympique et assurément pour des motifs fiscaux.

Compte tenu de ces facteurs objectifs qui poussent ce type d'organisations à s'installer dans notre région, considérant que l'apport de ces implantations en termes touristique, économique et d'image de marque est unanimement reconnu, notamment dans les milieux politiques, et relevant que plusieurs fédérations sportives internationales se sont récemment installées dans la périphérie lausannoise au cours des derniers mois après avoir lancé un ou plusieurs «appels d'offres» à toute ville désireuse de les accueillir, je pose les deux questions suivantes:

1. Quelles démarches concrètes le Conseil administratif a-t-il entreprises à ce jour pour attirer sur le territoire de la Ville de telles organisations – petites ou grandes? Et avec quels résultats sur les cinq dernières années?
2. Quelles démarches concrètes le Conseil administratif compte-t-il entreprendre dans les semaines, mois et années à venir dans ce sens? Avec quelle stratégie, quels objectifs et en y mettant quels moyens?